

LE BOSPHORE

ABONNEMENTS	
Un an	
Constantinople	Ltq. 7
Province	8
Etranger	Frs. 80
Six mois	
Constantinople	Ltq. 4
Province	4.50
Etranger	Frs. 40

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET FINANCIER
ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

Directeur: MICHEL PAILLARÈS

Laissez dire; laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner; laissez-vous pendre, mais publiez votre pensée.
PAUL-Louis COURIER.

RÉDACTION-ADMINISTRATION:
Galata, Inayet Han
7-9 et 10
(Au dessus de la Poste Française)
Adresse télégraphique:
Bosphore-Galata
TÉLÉPHONE: Pétra 1309

HIER ET AUJOURD'HUI PARFUMS D'ORIENT

Les frères Bacheville, capitaines de l'ex-garde de Napoléon Ier, tous deux chevaliers de la Légion d'honneur, sont bien connus surtout des bibliophiles qui recherchent les ouvrages sur l'Orient, car le voyage des frères Bacheville publié en 1822 est un fort amusant récit d'aventures extraordinaires à travers l'Europe pour gagner Constantinople, Smyrne, Naxos, Athènes et échouer à la cour d'Aï pacha où le tyran fameux d'Albanie nomme Barthélémy Bacheville instructeur de l'infanterie aux appontements de cinq cents piastres par mois plus une maison, deux chevaux et deux femmes.

Malgré ces avantages intéressants, l'ancien officier de la garde impériale en eut vite assez et réussit à s'enfuir de Jérusalem, à se placer sous la protection du consul anglais à Préveza et à rentrer en France, où l'attendaient les plus pénibles nouvelles. Son frère Antoine, qui l'avait quitté à Constantinople pour se rendre à Alep, et de là en Perse, était mort de la peste à Mascate. Quant à lui, Barthélémy, il se trouvait sous mandat d'amener pour une vieille histoire de conspiration dont il était d'ailleurs parfaitement innocent. Après 40 jours de détention, la cour royale décerne un non lieu en sa faveur. Le pauvre Barthélémy Bacheville, ruiné par tant d'aventures, seul au monde, s'était installé à Paris, au No 82 du Palais Royal, et vendait, le mieux qu'il pouvait son livre, qu'il avait mis en dépôt chez ses voisins, Corrard, librairie à l'enseigne des *Naufragés de la Méduse* et Ponthieu, « marchand de nouveautés », comme l'on disait alors, dans la même galerie de bois du Palais Royal. Il faut croire que l'ouvrage n'avait pas alors la même vogue qu'aujourd'hui et ne nourrissait pas son homme, car l'officier-auteur s'était vu dans l'obligation de tenir en même temps boutique de parfumeur. A la fin du livre se trouve en effet cette note :

L'eau des Odalisques dont le capitaine Bacheville a recue le secret à Naxos et pour lequel il a obtenu un brevet d'invention et d'importation, se trouve à son domicile, Palais Royal No 82 et chez M. Malherbe rue de Richelieu No 49.

Le secret de l'*Eau des Odalisques* avait été confié au jeune capitaine pendant son séjour à Naxos dans des circonstances qui ont un caractère et tellement romantique qu'on est amené à douter de leur entière véracité. Bacheville rêvait un soir au bord de la mer quand il entendit une adorable voix chanter une mélancolique romance puis, dans un éclair, il vit une femme, vêtue d'une tunique blanche, se jeter du haut des rochers dans la mer. L'arracher aux flots fut un geste spontané du galant chevalier français. Il put rappeler à la vie la jeune Meloé qui voulait se suicider, pouvant supporter l'abandon de son fiancé. Le père de Meloé, un certain Souzo, habile dans la botanique et la médecine, soigna sa fille. « J'avais remarqué, dit Bacheville, que pour ramener ses sens quand elle était évanouie, il s'était servi d'une liqueur rouge enfermée dans un flacon de cristal : j'observai, un instant après, qu'il appliquait cette eau sur une confusion que la pression de main avait faite au bras droit de Meloé. Je le vis lui-même enfin se laver la bouche et s'en parfumer les cheveux et la barbe. Ma curiosité était piquée, et dès le lendemain, je pris Souzo de me dire quelle était cette liqueur qui réunissait ainsi l'utile à l'agréable. »

En effet, à en juger par ses diverses applications, la mystérieuse liqueur rouge remplace-t-elle les sels anglais ammoniacaux, l'arnica, l'eau dentifrice, la brillantine et les extraits de fleurs pour le mouchoir ! C'est l'*Eau des Odalisques*, répondit Souzo ; moi seul je la sais composer ; vous êtes voyageur, ce secret vous sera plus utile dans l'Orient que de l'or que les brigands pourraient vous enlever... Je vais donc vous l'apprendre. »

« Eu effet Souzo m'enseigna à composer l'*Eau des Odalisques* et cette industrie à laquelle ma pauvreté m'a empêché de donner les développements dont

elle est susceptible, m'a pourtant seulement subsister depuis mon retour en France où j'ai attendu pendant trois ans une retraite de 440 francs qui est ma seule richesse aujourd'hui. »

Je me souvenais de cette histoire qui n'offre évidemment qu'un médiocre intérêt et je ne l'aurais pas exhumé si le hasard d'une promenade dans mon quartier ne m'avait, au début de la rue Trouchet, tout près de la Madeleine, fait arrêter devant une boutique un peu mélancolique d'aspect par le vide relatif de sa vitrine. Sur une petite table étaient disposés un unique flacon rempli d'une liqueur brune et derrière ce flacon, une photographie dédicacée et un diplôme calligraphié. Je m'approchais et je lis :

P.S. — Je ne voudrais faire tort au mar-

René PUAUX

chand-parfumeur, au contraire, et je lui signale, pour la prochaine édition de sa notice historique, que s'il veut bien consulter la vie de Scanderbeg publiée à Paris en 1544, il y apprendra que la famille Thopia qui était avec les Ducas, les Spani, les Dusmani, et les Connio, famille seigneuriale d'Albanie ayant l'avènement de Scanderbeg en 1443, était, à cette époque, connue en Albanie sous le surnom de Carlouch, ce qui, en langue eslavone, signifiait *Enfants de Charlemagne*, car ils étaient censés descendre de la maison de France. Le secret du parfum de la famille Thopia pourrait donc bien être un vieux secret français et Essad pacha, comme descendant de Charlemagne, aurait des droits très supérieurs à ceux de Philippe d'Orléans ou du Prince Napoléon à la couronne de France. S'il ne réussit pas en Albanie, il lui restera au moins cette perspective.

LE CHARBON MANQUE EN FRANCE MAIS IL NE MANQUE PAS EN TURQUIE

La Turquie d'Asie est une des contrées les plus riches du globe. La nature y a jeté à profusion des trésors inestimables. Elle lui a même prodigué le charbon, cette pierre noire qui n'a pas qu'un qui peut-être parfumé comme une jolie femme. J'entre dans la boutique d'Essad pacha ! Demandez le parfum d'Essad pacha ! Vanitas Vanitatum, a dit l'écléatiste. Pauvre et risible humanité !

La question de la houille est une de celles qui pèsent le plus dans les préoccupations de l'Europe. En France, elle cause aux pouvoirs publics les plus graves soucis. Le bilan de la situation charbonnière marque un déficit considérable, la production et l'importation ne pourront donner que 60 % des besoins du pays. Ici, le bassin d'Héraclée est assez puissant pour satisfaire à toutes les exigences de l'empire. Il ne manque qu'une administration capable d'assurer les transports par terre et par mer. Le programme à réaliser n'est pas au-dessus des capacités financières de la Porte. Que si les Turcs se montrent à ce point inférieurs dans une tâche des plus faciles qu'on ne doive rien attendre de leur initiative, il importe au plus haut point que la France prenne au plus tôt des mesures.

C'est elle qui a véritablement créé en Turquie l'industrie houillère, c'est elle, d'autre part, qui a le plus souffert, dans ses mines du Nord et du Pas de Calais, des fureurs destructrices de l'ennemi,

et il eut la faveur d'être attaché au général Essad dont émanait une exquise senteur, très supérieure à celle de la poudre ou de l'explosif. « Mon général ! que vous sentez bon ! Peut-on savoir ? C'est mon secret, mais je vous le ferai connaître au lendemain de la victoire des Alliés ». « Le 1er Janvier 1919, Essad pacha me remettait la formule si convoitée de son antique parfum. Je n'oublierai jamais ce geste gracieux du très noble étranger, ami de la France, offrant à un Français le bouquet des fleurs les plus rares de sa lointaine patrie et lui confiant, comme un très ancien bijou de famille de l'art le plus exquis, un secret cinq fois centenaire. »

M. Fernand Nonza

n'est pas sorti de l'Ecole de guerre et n'a pas suivi les cours de tactique de Foch comme on pourrait le croire ; il est parfumeur.

Et il eut la faveur d'être attaché au général Essad dont émanait une exquise senteur, très supérieure à celle de la poudre ou de l'explosif. « Mon général ! que vous sentez bon ! Peut-on savoir ? C'est mon secret, mais je vous le ferai connaître au lendemain de la victoire des Alliés ». « Le 1er Janvier 1919, Essad pacha me remettait la formule si convoitée de son antique parfum. Je n'oublierai jamais ce geste gracieux du très noble étranger, ami de la France, offrant à un Français le bouquet des fleurs les plus rares de sa lointaine patrie et lui confiant, comme un très ancien bijou de famille de l'art le plus exquis, un secret cinq fois centenaire. »

Sentez, Monsieur, me dit le parfumeur, c'est un parfum puissant, c'est excellent pour les fourrures ; on ne peut plus s'en débarrasser !

Et c'était vrai !

Ce qui me laisse un peu rêveur c'est le moyen par lequel le favori d'Essad récolte et fait arriver en France les précieuses fleurs d'Albanie. Les douanes italiennes de Valona ne passent pas pour faciliter les transactions albanaises. Mais cela n'est qu'une petite chicane technique.

Ce qui est d'une plus douce philosophie politique c'est de voir cet ancien général ottoman, président, de par sa propre grâ-

ciles où l'on devait courir des risques et consentir des sacrifices. Seuls doivent récolter ceux qui ont semé.

Le problème du charbon est d'un caractère mondial, il est inadmissible que l'on permette aux Turcs de traiter avec tant d'insouciance. Et puisque la France a des comptes sérieux à leur demander, elle n'a qu'à prendre leur place là où ils compromettent non seulement leurs intérêts mais aussi les siens. Si le jeu de Moustafa Kemal les séduit et les amuse qu'ils le gardent. Ils préfèrent la danse des poignards aux travaux de la bûche ? à leur aise, et grand bien leur fasse ! Pendant qu'ils creuseront leur tombe, nous, Français, crèverons de la vie et de la force. Mais de grâce, n'hésitons pas et ne perdons plus de temps en des discussions stériles. Fermons brutalement la porte à l'intrigue, prenons le pic et travaylons !

Michel PAILLARÈS.

LES MATINALES

En dépit des articles enthousiastes publiés dans certains journaux en faveur de la tournée Delaïtour, celle-ci n'a pas trouvé auprès du public l'accueil qu'elle espérait. Les récitals ont été quelconques jusqu'au moment où il a fallu se rendre à l'évidence et clôturer les représentations. Les artistes de la troupe attendent, inactifs, qu'un départ pour Marseille leur permette de retourner chez eux. Nous nous efforçons sincèrement de la situation à laquelle se trouvent exposés de vaillants compatriotes, sur terre étrangère, et dans un moment où les conditions d'existence sont particulièrement dures.

Si imparfaite et hâtive qu'ait été la composition de la tournée, si peu somptueuse que se soit révélée la mise en scène, la troupe Delaïtour, qui comptait quelques bons éléments, ne méritait pas une telle indifférence aboutissant à une telle déconvenue. Il y a assez d'argent à Pétra pour qu'elle eût pu compter sur quelques bonnes chambres régulières et fiables, susceptibles sinon de l'enrichir, au moins de la faire vivre sans à-coups. Mais il aurait fallu pour cela s'y prendre autrement, connaître mieux le public auquel on faisait appel.

Il n'est peut-être pas superflu de dégager de cette regrettée expérience la leçon qu'elle comporte, dans l'intérêt non seulement des impératifs mais du prestige littéraire, dramatique et artistique de la France en Orient.

La réclame, à mon sens, a joué un mauvais tour à cette vaillante entreprise à laquelle nous souhaitions un triomphe. Mais il fallait à celle-ci une réclame proportionnée à ses moyens d'action et qui promît aux spectateurs non point les merveilles qu'ils ne pourraient y trouver mais les talents dont ils pourraient se contenter. Le public est bon enfant mais il n'aime pas qu'on le déifie. Or la troupe en question a été annoncée comme la première troupe de comédie de Paris réunissant les plus glorieuses étoiles. Le public péroète, furieux d'avoir été trompé, a subi une déception qui ne s'imposait pas. Et il a préféré s'abstenir. Un peu de mesure dans la réclame aurait mis les choses au point et évité un malentendu que nul ne déplore aussi cordialement que nous, d'abord parce qu'il atteint une entreprise française, ensuite parce qu'il affecte des artistes sympathiques et modestes dignes d'un meilleur sort.

VIDI

A la cour martiale

La cour martiale a continué hier le procès des détenus impliqués dans les déportations d'Ismid. Après l'audition de différents témoins, le tribunal a décidé de s'adresser à M. Wright, directeur de l'école américaine de Bagdad pour lui demander sa déposition par écrit.

Aujourd'hui fin du procès Djemal Oghouz.

Les manuscrits insérés ou non ne sont pas rendus.

LA POLITIQUE

L'œuvre de reconstruction nationale

Nous commentions hier longuement l'instance du département des cultes, au ministère de la justice, à voir le patriarche œcuménique se soumettre comme devant la guerre au règlement qui régit ses rapports avec le gouvernement. L'incident a surgi à la suite de l'élection des nouveaux membres du conseil national mixte. Cette élection qui s'est faite cette fois, dans des circonstances toutes spéciales, à la suite de l'armistice de Moudros, aurait dû d'après ce règlement, être soumise au ministre de la justice et des cultes. Les nouveaux conseillers ne pourraient siéger qu'après ratification de l'élection. Le patriarche du Phanar soutient et à bon droit, — on l'a vu hier — une thèse contraire.

Le nouveau conseil national mixte s'est mis résolument à l'œuvre. La tâche qui l'attend est lourde et délicate.

En Orient, comme dans le nord de la France et en Belgique, la guerre, à cause de la haine farouche des criminels qui l'ont froidement prémeditée et menée avec une cruauté sans exemple dans l'histoire, a exercé d'une façon particulière son œuvre de mort et de destruction.

Les ruines sont immenses. Il y a quelques mois, M. René Puaux avait visité Phocéa, ou plutôt ce qui en reste, et tout le littoral du vilayet de Smyrne. Et il avait fait ressortir ce que la situation avait de tragique et de douloureux. Partout, en Thrace, sur les rives de la Propontide, en Anatolie, jusqu'aux frontières de l'Empire, immenses sont les catastrophes que la rage jeune-turque a amoncelées.

Ce sont ses res-

sources économiques qu'ils anéantissaient avec leur banqueroute. La haine aveuglait leur intelligence. Il se disaient libres penseurs et francs-maçons, et cependant un fanatisme abject, mêlé d'un immense désir de vol, de viol et de rapines, agitait leur être de primitifs, inconscients du mal qu'ils se faisaient à eux-mêmes. Le résultat est là, effroyable. Les rapports des missionnaires qui visitent l'Asie-Mineure, sont effrayants à lire. Ruines matérielles, ruines morales, troupeau de gens ou loques vivant presque sans habits et sans pain, sur les montagnes d'Anatolie, le tableau est noir de l'œuvre unioniste.

C'est au relèvement de ces ruines, c'est à une reconstruction nationale au point de vue de la communauté grecque, que s'est atelé le nouveau conseil national mixte du Phanar. Les communautés chrétiennes d'Orient sortiront agrandies de cette guerre.

La composition actuelle du conseil national grec est faite pour légitimer toutes les espérances. Le doyen de la presse grecque, le vénérable M. St. Voutyras, écrivait avant-hier dans le Néologos un article remarqué où il souhaitait le meilleur succès aux nouveaux conseillers, dont l'élection satisfait la communauté entière. Dans la bouche de M. Voutyras, vieux connaisseur des choses du Phanar, et parfois adversaire résolu de certaines méthodes et de quelques personnes, l'éloge a sa valeur. C'est dire que l'union de tous a été faite. On ne peut que s'en féliciter pour le succès de l'œuvre importante qui est en voie d'exécution.

L'Informaté.

ECHOS ET NOUVELLES

A la Sublime Porte

Le vali de Diarbékir, Faïk Ali bey, a eu hier une entrevue à la Sublime Porte avec le ministre de l'intérieur.

Le ministre des affaires étrangères ne se rend pas depuis quelques jours à son département par suite d'indisposition.

Une réunion au Sénat

L'ex-grand-vizir Damad Férid pacha ainsi que les sénateurs Moustafa Sabri effendi, Zein-el-Abidine, Vasfi effendi, Moustafa Assim effendi et Izzet Fuad pacha ont tenu une réunion au Sénat auprès d'Aristidi pacha, vice-président de cette assemblée.

Selon l'Iliki la discussion aurait été très animée. Sur l'invitation de Damad Férid pacha, l'ex-ministre de l'intérieur Mehmed Ali bey s'est rendu au Sénat et a pris part aux délibérations.

Les conversations de Réouf bey

Les conversations continuent entre le grand-vizir et le député d'Amassie Réouf bey. Après la longue audience d'avant-hier, Réouf bey a lancé, en province, une dépêche faisant connaître le résultat des pourparlers.

A la Chambre grecque

Athènes, 6. T.H.R.— Le rapporteur de la commission du traité de Versailles a déposé mardi à la Chambre son rapport concluant à la ratification du traité. Il a déclaré que la marine marchande grecque est, toutes proportions gardées, celle qui souffrit le plus de la guerre sous-marine.

M. Vénisélous a déclaré qu'il avait confiance dans la commission chargée de la répartition des navires ennemis, pour que la Grèce reçoive la part lui revenant.

Un procès contre Remzi pacha

La Sublime Porte a demandé l'autorisation d'enoyer une commission pour procéder à une enquête sur les abus commis par Remzi pacha, président de la cour martiale sous le régime unioniste.

Remzi pacha ayant pris la fuite et n'ayant pas comparu dans le délai fixé, devra être rayé des cadres de l'armée. La question est à l'étude auprès du département compétent.

Zeki bey, député de Sinope, dont la maison avait subi des dommages lors des perquisitions opérées d'ordre de Remzi pacha à la suite de l'assassinat de Mahmoud Cheyket pacha, s'est adressé à la cour martiale pour demander l'autorisation de se porter partie civile à ce procès.

Les méfaits de Vehib pacha

Nous avions parlé, il y a quelque temps, du commerce de viande auquel s'était livré Vehib pacha, ex-commandant de la 3^e armée. Ce pacha insatiable

non content de ce premier résultat, s'occupe également durant son commandement le monopole du commerce de bois de Castamouni en association avec les lieutenants-colonels Pertew et Abdullah beys. Le premier se trouve en fuite et il sera procédé à son jugement par défaut. Quand à Abdullah bey qui se trouve actuellement à Amasia il a été mandé ici pour comparaître par devant la cour martiale.

Indésirables ?

Fouad Sélim bey, ex-ministre de Turquie à Berne, député, ainsi que Nedimeddine Molla bey, ex-ministre de la justice, qui se trouvent actuellement en Suisse, n'ont pu obtenir l'autorisation de rentrer à Constantinople.

Le club universitaire

Jeudi a eu lieu à l'Union Française, dans une intimité cordiale, le premier banquet mensuel du Club Universitaire de Constantinople.

L'heureuse idée de la formation de ce club appartient à M. W. E. Bristol, l'infatigable secrétaire de la Y.M.C.A., et grand ami de la jeunesse de notre ville.

A l'issue du banquet, le président professeur E. B. Watson de Robert-College, fit une courte mais élégante allocution sur les raisons d'être de ce club.

Dans chaque ville, a dit entre autres l'orateur, il y a un nombre respectable d'hommes supérieurs qui exercent dans leur sphère distincte, par leur intelligence et leur caractère une influence morale des plus utiles sur leurs concitoyens, mais dont les efforts isolés n'arrivent pas à produire les résultats souhaités : Le club offrira à ces personnes un lieu de rendez-vous sain où ils pourraient se rencontrer, échanger leurs idées et joindre leurs forces pour mieux atteindre le but qu'ils poursuivent. Mais c'est aussi et surtout pour les jeunes Universitaires que ce club fonctionnera.

M. W. E. Bristol a ensuite exprimé l'espoir que vu les grands services que ces clubs ont rendus partout où ils ont existé notre jeune club aurait l'appui bienveillant de nos Universitaires.

Le lieutenant colonel Paul Azan, officier de liaison de l'état-major français en notre ville, et qui, comme chef de la commission militaire française, a été à deux reprises envoyé en Amérique s'est exprimé avec enthousiasme sur les services que les organisations universitaires américaines ont rendu, non seulement pendant la guerre quant au recrutement des cadres, mais surtout dans la vie civile de la Grande République : il a démontré éloquemment que c'est le facteur principal pour cultiver l'esprit démocratique du pays.

Le capitaine Reverend Barry Doyle, aumônier des fusiliers de Dublin et frère du célèbre romancier Cenan Doyle a accentué l'importance qu'un club de cette catégorie aurait pour l'éducation du pays.

Les démarches du Patriarche arménien auprès des Alliés et de la Sublime Porte

Une entrevue avec Mgr Zaven patriarche des Arméniens

Le Times annonçait que le patriarche arménien s'était adressé aux puissances de l'Entente en les priant de prêter à la République arménienne deux millions de livres pour compte de la Turquie et à valoir sur les indemnités dues par celle-ci aux Arméniens.

S. Mgr Zaven, auquel nous avons soumis l'information en question, a bien voulu nous faire les déclarations suivantes :

— Le patriarche n'a aucune qualité pour faire une démarche en faveur de la République arménienne. La démarche a été faite au nom des orphelins et des émigrés que nous nous trouvons dans la nécessité d'entretenir.

— Que fait-il penser, Monseigneur, d'une autre information, parue dans la presse turque et suivant laquelle le patriarche se serait adressé au gouvernement turc pour lui réclamer 200.000 Lstg. d'indemnité ?

— C'est une erreur. Voici de quoi il s'agit. Nous savons que le gouvernement turc a promulgué une loi tristement célèbre : la loi sur « les biens abandonnés ».

D'après cette loi, les biens appartenant à nos églises devaient être gardés par le gouvernement ; tous les immeubles et les domaines arméniens-nationaux devant être gérés par l'Etat et leurs revenus conservés en dépôt au Trésor, et, enfin, suivant une autre disposition, la contre-valeur de tous les biens appartenant à des Arméniens et dont les propriétaires auraient disparu, devrait-être remise à la communauté arménienne de la localité où habitaient ces Arméniens. Or, nous réclamons au gouvernement ce qui nous est dû conformément à cette loi. Comme vous le voyez, il s'agit en l'occurrence non d'une indemnité, mais de la remise d'un dépôt dont nous sommes les propriétaires légitimes.

— Quelle est la contre-valeur de ces

biens ? 200.000 livres, comme le disent les journaux turcs ?

— Nous n'avons indiqué aucune somme. Ce chiffre n'est que le fruit de l'imagination de ces journaux, car nos églises et nos couvents renfermaient la richesse de quinze cents ans. Nous n'ignorons pas que tous les objets en or et en argent de nos églises ont été transférés à l'Hôtel des monnaies

De sorte que si nous voulons préciser la somme que représente les richesses appartenant à nos églises, à nos couvents et à nos nationaux disparus, c'est par millions que nous devrions compter.

— Avez-vous reçu une réponse à votre démarche auprès du gouvernement ?

— Pas encore.

— Croyez-vous que le gouvernement fasse bon accueil à votre réclamation ?

— Nous l'espérons.

— Les journaux turcs font cependant entrevoir une réponse négative.

— Il n'y a aucune raison pour justifier une pareille prévision. Comme je vous l'ai dit, il ne s'agit que de la restitution d'un dépôt. Le gouvernement pourra-t-il dire : « Oui, conformément à la loi, vos biens ecclésiastiques ont été consignés en dépôt auprès du gouvernement. Mais, malgré cela, nous refusons de vous restituer ce qui vous appartient ? »

— La presse turque alléguer que ce refus serait motivé par l'assertion que les Arméniens auraient commis des actes de spoliation au préjudice des Turcs.

— La presse turque a l'imagination toujours fertile. Je dédie que ce soit de démontrer que ces malheureuses populations arméniennes qui ont été conduites, comme des troupeaux, à l'abattoir aient attaqué des Turcs ou pillé leurs biens. Les victimes des Taalat, des Enver et de leurs séides n'ont eu autre souci, souci d'ailleurs vain, que la conservation de leur existence. C'est l'histoire éternelle du loup et de l'agneau !

Grand bal paré et masqué à « l'Operaja »

Nous venons d'apprendre qu'un grand bal de bienfaisance paré et masqué sera donné le Mardi Gras, 17 février, dans la salle des fêtes de la Société Operaja Italiana. Il s'agit d'un bal de famille qui attire nos espérances beaucoup de monde, vu le talent des organisateurs et les mesures qui sont prises en vue de sa réussite. Les billets sont en vente à la Société Operaja même, auprès de l'économie M. De Santis et au magasin de Verrerie A. Alberti, en face de l'église Sainte-Marie à Péra. Tous nos vœux de bonne réussite.

Union Française

Le Comité de l'Union Française a le plaisir de faire savoir à ses membres que le mardi gras 17 février, un grand Bal paré et costumé sera donné dans la salle des fêtes de l'Union. Un prix sera donné au plus joli costume de dame. Les membres de l'Union et leur famille ont seuls le droit d'assister à cette fête. La tenue de bal est de rigueur pour les personnes qui ne viendront pas costumées.

L'ouverture de la salle aura lieu à 21 heures.

Prix du billet pour Monsieur : Pts. 20. Les cartes de dame sont gratuites, mais ne peuvent être délivrées qu'aux familles des membres de l'Union et sont rigoureusement personnelles.

MM. les officiers des armées de terre et de mer sont considérés comme membres de l'Union Française.

Le bal de Galata

Ce bal de joyeuse mémoire, qui constituait avant la guerre le clou du carnaval pétro, sera donné au théâtre des Petits-Champs le 21 février prochain. Nul n'a oublié le triomphe que cette fête remportait tous les ans auprès du monde de Péra, et le souci d'élegance, de chic et de luxe que le comité des écoles grecques de Galata apportait dans l'organisation de ce bal mémorable.

Il en sera de même cette année qui le resuscite pour la joie de tous et de toutes.

Le colonel et Mme Katéhaki ont bien voulu accepter le patronage de cette grande fête.

Les dernières créations

Les Dames élégantes apprendront avec plaisir que la Maison CARLMANN vient de recevoir un grand choix de chapeaux pour la demi-saison. Dernier genre. Ces chapeaux seront mis en vente à partir de lundi, 9 février.

En quelques lignes...

— Le conseil d'Etat a examiné le règlement relatif aux maladies épidémiques.

— Le conseil supérieur du ministère de la guerre, dans sa séance de demain délibérera au sujet de la nomination du chef de l'état-major général.

— On annonce le décès de la fille ainée de Salim bey, deuxième chambellan du Sultan.

— Le gouvernement aurait renoncé à nommer Sadreddine bey, ex-ministre de Turquie à Téhéran, au poste de vali de Smyrne. Il serait question d'appeler Salim pacha, ex-vali d'Anatolie, si toutefois les circonstances le permettent.

LE SÉNAT

Dans l'attente de la lecture du programme ministériel, les sénateurs s'étaient rendus hier au palais Fundukli. Le cabinet ne s'étant pas présenté, les diverses commissions se réunirent et examinèrent les affaires en cours.

La commission de l'adresse a terminé la tâche. Le texte de ce document est prêt. Il sera discuté lundi en séance plénière.

** Comme on le sait, trois des membres de la commission de la Constitution au Sénat font partie du cabinet. Du fait de leurs occupations ministérielles, ils ne peuvent assister aux séances de la commission. Le Dr Riza Tevfik comptera à la prochaine séance, présenter un takrir pour demander leur remplacement.

La Scène et l'Ecran

Programme du Dimanche 8 Février

PERA

Ciné-Amphi — Nouveau spectacle

Palace — La curée (Zola)

Oriental — Aventure de millions

Eclair — Rigollette

Americain — Attila

Nouveau-Théâtre (Skating)

LE GRAND OPERA

C'est dimanche lundi que commencent au Nouveau-Théâtre les représentations extraordinaires de la semaine de grand Opéra. A en juger par les répétitions le tenor Goungassoff sera une véritable révélation, Pétra ayant rapidement possédé une voix aussi belle et sympathique. Voici l'ordre des spectacles :

Lundi 9 février	Faust	Billet N. 1

<tbl_r cells="3" ix="5" maxcspan="1"

DERNIÈRES NOUVELLES

La Chambre et le gouvernement

Dans la soirée d'hier, on assurait qu'un accord était intervenu entre la Chambre et le Cabinet sur les conditions que nos lecteurs ont pu lire à la rubrique parlementaire. On ajoute que le gouvernement se présentera au Parlement lundi ou mercredi au plus tard.

N'ayant pu contrôler cette information nous la donnons sous toutes réserves.

Le nouveau vali de Smyrne

L'ancien ministre de l'intérieur, Réchid bey, est nommé vali de Smyrne. L'iradé impérial sanctionnant cette nomination a été promulgué. Le nouveau vali a été reçu hier par le Sultan. Il a eu ensuite une longue entrevue avec le ministre de l'intérieur, à la Sublime Porte.

une nouvelle censurée

DÉPÉCHES DES AGENCES

France

La livraison des coupables

Paris, 7. T.H.R.—Le «Petit Parisien» commente dans son leader-article la situation créée par l'incident de von Lersner. «La situation créée par le brusque éclat de von Lersner commence à se dégager dans toute sa netteté. D'une part le gouvernement allemand blâme son représentant intérieur à Paris et annonce qu'il va prendre contre lui des sanctions disciplinaires. Ceci a trait à la forme.»

«D'autre part, sur le fond, il continue après en avoir mûrement délibéré, à estimer que l'exécution de l'article 228 du traité est impossible et qu'il ne faut pas songer à la remise des coupables.»

«Les regrets attendus pour l'attitude inconvenante de von Lersner ont été exprimés par le ministre des affaires étrangères allemand, Hermann Muller, à notre chargé d'affaires à Berlin, M. de Marcellin.»

«Le directeur de la politique extérieure du Reich a déclaré que la conduite de l'ancien président de la délégation allemande a été contraire aux instructions et à la volonté de son gouvernement.»

«La démission de von Lersner a été acceptée et de plus ce diplomate sera l'objet d'une mesure disciplinaire.»

«En ce qui concerne le jugement des coupables, le système proposé par le Cabinet allemand consistait à poursuivre les coupables immédiatement, en permettant aux Alliés de participer à la procédure. Ce système ne serait évidemment qu'une gigantesque duperie.»

«Dès l'instant que, d'après Bauer et Muller, il ne se trouvera aucun gendarme, aucun policier pour mettre la main au collet des coupables, les gouvernements du Reich sont encore plus certains qu'il ne se trouvera aucun magistrat pour les condamner. Cette comédie de justice ne peut donc tromper personne.»

«Les alliés se trouvent à n'en pas douter, en présence d'une manifestation pré-méditée, d'une tentative résolue pour mettre en échec le traité de paix.»

CE QUE DISENT LES AUTRES

Presse Turque

Constantinople et les Turcs

Du *Peyam-Sabah* (sous la signature d'Ali Kémal bey) :

L'idée d'enlever Constantinople aux Turcs trotte depuis un siècle dans l'esprit de l'Europe. Mais nous devons, après un regard sur l'histoire et les faits politiques, nous demander pourquoi ce projet n'a pu être réalisé?

Du jugement même de hautes autorités étrangères, il ressort qu'aucune puissance européenne n'est à même de remplacer ici l'empire ottoman.

Selon Collas, l'expulsion des Turcs de Constantinople amènerait un bouleversement universel, et si jamais une pareille solution intervenait, le progrès de la civilisation et la conservation de la paix exigerait qu'ils y furent rappelés. Au cas où de pareils jugements ne suffiraient pas à convaincre les adversaires du maintien des Turcs à Constantinople, nous pourrions leur donner des raisons plus pratiques et, par conséquent, plus décisives.

On sait bien que le commerce avec l'Orient a été de tout temps, pour les peuples occidentaux, une source de profit et de richesse. Or l'empire ottoman constitue le plus vaste champ d'action de ce trafic. Les immenses quantités de marchandises venues ici d'Occident sont achetées par les Turcs et écoulées, au prix de toutes sortes de difficultés, dans toutes les parties de l'Anatolie. Supprimez ce facteur, et vous portez un coup au commerce européen.

Cette vérité a été reconnue, il y a déjà deux siècles, par un des plus grands penseurs d'Occident. Montesquieu dans son livre, *Grandeur et décadence des Romains*.

La Chambre et le Cabinet

Du *Yeni-Gyne* :

La politique doit s'inspirer des idées et non point des personnes. Par conséquent, il eut suffi que le cabinet Ali Riza pacha se présentât à la Chambre et donné à celle-ci les assurances

«Il importe, conclut le «Petit Parisien», que l'accord des alliés demeure ferme et entier, sans quoi c'est l'édifice total du traité qui tombe.»

«La presse britannique l'a compris, et, avec un remarquable ensemble, elle déclare qu'il est urgent de mettre fin à la levée des boucliers allemands. Une première décision a été prise qui sera signifiée par le moyen de la lettre d'envoi jointe à la liste de coupables, et d'autres sanctions sont également prévues.»

Le service militaire

Paris, 6 T.H.R.—Le texte d'un projet de loi sur le recrutement de l'armée, vient d'être présenté à la commission de l'armée. Le projet établit le service militaire d'un an. Il renferme et codifie dans ses 102 articles tout ce qui concerne le recrutement de l'armée. Tous les hommes reconnus aptes au service militaire font partie, sauf le cas d'engagement ou de reengagement, de l'armée active pendant un an; de la première réserve pendant 9 ans; de la seconde réserve pendant 15 ans.

Le projet prévoit que la loi de recrutement, votée dans le plus bref délai possible, entrera en vigueur le premier janvier 1922.

Angleterre

Les secours britanniques

Londres, 6. T.H.R.—La générosité de l'Angleterre a été touchée par la déresse des enfants dans l'Europe Centrale.

En dehors des nombreuses organisations philanthropiques qui distribuent des secours dans les districts mêmes, une action directe vient d'être prise par la ville de Bradford (Yorkshire) qui a décidé de transporter à Yorkshire au moins mille enfants pris dans les régions où la famine sévit.

Le projet est dû à l'initiative du conseil municipal de Bradford qui invitera les citoyens à donner à un ou plusieurs enfants pour une durée d'au moins douze mois. Ces enfants seront admis dans les écoles, seront soignés par des médecins officiels et surveillés par les autorités municipales.

Le projet a suscité un grand enthousiasme et des suggestions sont discutées pour son extension dans d'autres parties du Royaume-Uni.

Autriche

La situation

Londres, 6. T.H.R.—Sir Auckland Geddes, président du Board of Trade, interviewé, a déclaré ce qui suit :

«La situation en Autriche est de beaucoup pire qu'en Allemagne. Malheureusement la perspective d'un rapide rétablissement du commerce étranger de l'Autriche et de la Hongrie est lointaine, et le problème que nous avons à envisager consiste à fournir à ces populations des vivres jusqu'à leur rétablissement qui sera lent et difficile. Je puis mentionner un plan qui est en train d'être développé et tendant à aider le rétablissement de l'Autriche. Ce plan consiste à lui envoyer des matières premières ou des marchandises à moitié fabriquées pour être achetées là-bas.

«Les alliés se trouvent à n'en pas douter, en présence d'une manifestation pré-méditée, d'une tentative résolue pour mettre en échec le traité de paix.»

ces nécessaires touchant sa ligne de conduite, pour que l'assemblée lui accorde un vote de confiance et lui dit : «Allez! poursuivez votre besogne!»

Dans le cas contraire, il n'est pas difficile de former un cabinet capable de travailler dans le sens souhaité.

Si le cabinet Ali Riza pacha était, dans son entier, composé de personnes dont les idées et la carrière politique furent émises des cercles parlementaires, la solution de la question fut été plus facile. Malheureusement, la majorité des membres du gouvernement n'appartenaient pas à ces milieux, c'est à dire qu'il y a peut-être lieu d'attribuer les hésitations éprouvées jusqu'ici par nos députés.

Il se peut qu'une partie de nos députés pensent que — bien que le cabinet Ali Riza pacha ait déclaré à la Chambre être partisan de la politique appuyée par l'immense majorité de celle-ci — il y a lieu de faire une distinction entre les dispositions montrées pour l'accomplissement d'une chose et la capacité de l'accomplir.

Nous n'avons même pas pu faire ce qu'a fait la Bulgarie

De l'Ikdam :

On répète souvent parmi nous que nous n'avons pas pu faire même ce qu'a fait la Bulgarie.

Ainsi, on soutient que les gouvernements qui sont succédé ici depuis l'armistice n'ont accompli aucune besogne et que leur travail se réduit à rien. Citant la Bulgarie, on prétend que nous sommes restés même au dessous de ce petit pays.

Pour pouvoir faire une pareille affirmation, on doit, avant tout, être fixé au sujet du résultat réel de l'activité des divers cabinets bulgares depuis l'armistice. Il faut prouver que ces cabinets ont infligé aux responsables de la guerre un châtiment rapide et exemplaire.

Or, si les dirigeants de Sofia firent prononcer

L'Allemagne et les Alliés

Le gouvernement de Berlin désavoue officiellement von Lersner

Berlin 6 T.H.R.—Le gouvernement de Berlin a confirmé jeudi officiellement le désaveu de l'incertitude de von Lersner. C'est le ministre des affaires étrangères, M. Müller, qui a mandé spécialement auprès de lui le chargé d'affaires français M. de Marçilly, pour lui déclarer que le chef de la délégation allemande avait agi à l'encontre des instructions qui lui avaient été données; il a même ajouté que le diplomate serait l'objet de sanctions spéciales pour ce fait.

La Conférence des ambassadeurs a estimé qu'il ne fallait pas perdre de temps pour faire parvenir à Berlin les documents diplomatiques que von Lersner a refusés. Un courrier du Cabinet du ministère des affaires étrangères a quitté Paris mercredi soir, se rendant à Berlin, porteur de la liste des coupables déclarés par l'Entente. Il est parti par le même train que von Lersner et a arriver jeudi soir dans la capitale prussienne. La remise des documents pourra donc avoir lieu aujourd'hui par les soins de M. de Marçilly.

M. Miller a déclaré aux représentants du *Petit Journal* que les gouvernements alliés ne considéraient pas le départ de von Lersner que comme une manifestation personnelle. Puis il ajouta que le gouvernement français, s'appuyant sur le texte même du traité de Versailles, était résolu à en poursuivre l'exécution par tous les moyens en son pouvoir.

Le Dr Mayer Kaufberen a reçu l'ordre d'accepter la note des Alliés.

Berlin, 6. T.H.R.—Le chargé d'affaires allemand à Paris, repartira jeudi soir pour la France. Il a reçu l'ordre formel d'accepter la note sur la livraison des coupables. Le gouvernement a convoqué pour samedi les chefs des fractions de l'Assemblée nationale, afin de s'entendre avec eux sur la date de la convocation de l'Assemblée en vue de discuter cette affaire. Le gouvernement espère être, dans l'intervalle, en possession du texte exact de la note sans laquelle aucune décision ne peut être prise.

LES RESPONSABILITÉS DE LA TURQUIE

Les déportations grecques et arméniennes d'après Said Halim

Le président. — Aucune observation n'a été faite au vice-généralissime à propos de la nomination de commandants incapables ?

Said Halim pacha. — Comment donc ! Mais il me répondait qu'il en était seul responsable.

— Mais notre question se rapporte aussi à la nomination des fonctionnaires civils.

— Les choses se passaient comme pour les commandants militaires, c'est à dire que c'était le ministre de l'intérieur qui les nommait.

— La nomination et la révocation des valls n'a-t-elle pas lieu en vertu d'une décision du conseil des ministres ?

— Oui. Mais le ministre de l'intérieur peut proposer des personnes indignes

des lois draconiennes et incarcérer un nombre considérable d'individus, bientôt le parquet en élargit la plus grande partie, sans caution. Quant aux principaux facteurs des déplacements et massacres — les chefs de bande — ils s'évadent de prison — en pliant sur les fit évader tout comme nos hôtes de la prison de Békir Agha !

Par conséquent, il ne serait pas juste de soutenir qu'en Bulgarie on a accompli plus de besogne qu'ici.

Péra

De l'Illi :

A Péra — nous ne savons pourquoi — il n'existe pas ce que l'on nomme conscience publique. Etant donné qu'il Péra, il n'existe pas une langue qui soit propre, il est tout naturel qu'une conscience publique y soit également inexistant. Voilà pourquoi, quoi que l'on dise dans ce milieu, cela ne nous convainc pas.

L'Illi poursuit :

S'il est des régions, des milieux sur lesquels nous puissions compter, ce sont nos milieux nationaux : Ste-Sophie, Sultan-Ahmed. Scutari, etc.

Péra !... Quel spectacle faux et artificiel ! Stamboul !... Quel décor naturel et attrayant !

Presse arménienne

Les coupables et les innocents

Du *Djagadarmard*:

Le patriarcat a adressé un takrir à la Sublime-Porte, où il réclame une somme pour les objets enlevés aux églises, couvents, établissements nationaux, etc.

Le patriarchat compte affecter cette somme à l'œuvre des orphelins.

Cette réclamation a déchaîné dans la presse turque une véritable tempête. Toutes les femmes — qui ont même inventé un montant de 200.000 livres sterling — s'écrient d'une seule voix :

— Vermeyz !

Cette attitude pourra provoquer la colère de beaucoup d'Arméniens. Quant à nous, elle nous fait sourire.

Le monde est en effet fixé au sujet de tout. Les organes turcs les plus autorisés ont reconnu que ce qui a été fait doit être considéré comme une œuvre d'héroïsme national.

Est-ce que je connais, moi, le personnel du département de l'intérieur ?

Le président passe à la question se rapportant aux évacuations et aux massacres.

Said Halim pacha y répond ainsi :

— Les observations au sujet des lois provisoires sont judicieuses. Cependant on doit tenir compte du fait qu'elles ne furent pas promulguées en des circonstances normales, mais à un moment où les dernières de l'armée ottomane étaient déclarées menacées et où l'autorité militaire insistait sur l'urgence nécessité de ces lois. Néanmoins, je dois reconnaître que la bonne ou la mauvaise application d'une loi constitue une question très importante.

— Qua dira Votre Altitude de la loi inhumaine dégageant de toute responsabilité un supérieur qui aurait tué un inférieur ?

— C'était, comme les autres, une loi exceptionnelle promulguée en raison des nécessités invoquées par l'armée.

— A propos des évacuations, Said Halim pacha s'exprime ainsi :

— Le vice-généralissime et les commandants soutiennent que dans les régions habitées par les Arméniens, l'armée ottomane était menacée et qu'il fallait les déplacer ailleurs. Mais si nous dîmes : «Déplacez-les», nous ne dîmes pas ; «Massacrez-les...» La loi fut mal appliquée. Supposons que vous élaboriez une loi et qu'on l'applique mal. En seriez-vous responsables ?

— Le bruit des atrocités commises ne parvint-il pas à vos oreilles ?

— Ici aussi, comme en toute chose, je fus informé après coup.

— Les lois provisoires sont accompagnées d'un exposé des motifs. Quels motifs furent invoqués au conseil des ministres ?

— La raison invoquée pour justifier le déplacement des Grecs fut que ceux-ci entraînaient des intelligences avec l'ennemi. Pour ce qui est des Arméniens, on invoqua l'insécurité de l'armée. Si vous désirez de plus amples détails vous pouvez examiner les dossiers.

(à suivre)

Cours Commerciaux

